

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10552**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Licence domaine Sciences Humaines et Sociales mention Psychologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Paris Diderot - Paris 7, Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Président de l'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

12 Sciences humaines et droit

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La vocation de la licence est de préparer à la poursuite des études au niveau master, l'obtention du titre de psychologue (bac + 5) offrant les meilleures garanties de professionnalisation.

L'obtention du diplôme de Licence suppose l'acquisition :

- de *compétences théoriques* dans le cadre des unités d'enseignement fondamentales qui abordent les principaux systèmes de pensée, système de classification et systèmes diagnostiques nécessaires pour la pratique en psychologie et en santé mentale (UE d'enseignements théoriques en psychopathologie et psychanalyse, UE d'enseignements théoriques en psychologie, et UE d'enseignements théoriques en psychologie clinique) ainsi que des UE pluridisciplinaires apportant des bases épistémologiques au-delà du champ de la psychologie ;

- de *compétences méthodologiques et techniques* dans le cadre des UE du même nom, en particulier dans le domaine de la psychométrie, des techniques de groupe, de l'observation et l'entretien cliniques, ainsi que des compétences techniques appliquées à la psychologie, en particulier informatiques et statistiques (UE transverses) ;

- de *compétences cliniques professionnalisantes* dans le cadre des UE de pré-professionnalisation, qui culminent en L3 dans la pratique d'un stage annuel en institution ;

- de *compétences spécifiques* dans le cadre des UE de Langues, ainsi que dans les UE libres, l'étudiant y choisissant des cours dispensés dans d'autres programmes de l'Université.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Domaine socio-éducatif, domaine médical et paramédical (psychomotricité, psychiatrie), ainsi que domaine juridique.

Plus largement encore, domaine de la publicité, du marketing, de la communication, des ressources humaines, de l'animation socio-culturelle, et de la formation continue.

Accès à différents concours :

- concours de Professorat des écoles (IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres) ;
- concours administratifs de la Fonction Publique de catégorie A ;
- concours de Conseiller d'Orientation Psychologue (COP) ;
- concours donnant accès aux formations et/ou métiers dans le domaine socio-éducatif. (éducateur(trice), d'animateur(trice) en milieu scolaire, centres de loisirs, maisons de retraite, assistant(e) de service social).

Accès à des métiers variés dans les domaines suivants :

- domaine médical et paramédical (psychomotricité, infirmier(e) psychiatrique),
- domaine juridique (médiateur et enquêteur en milieu judiciaire),
- domaine de la publicité, du marketing, de la communication, des ressources humaines, de l'animation socio-culturelle, et de la formation continue.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est conforme au système européen. Elle est accessible avec le baccalauréat ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 180 crédits ECTS. Elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun, soit environ 1500 heures de travail encadré (cours et TD).

En L3, un stage clinique professionnalisant de 200 heures est obligatoire. Ce dernier est accompagné d'un TD de supervision annuel, ainsi que d'un séminaire de note clinique qui débouche sur la rédaction d'un texte théorico-clinique d'une cinquantaine de pages,

Pour l'ensemble des cours, les modalités de contrôle de connaissances consistent en un examen terminal en amphithéâtre.

Les TD font l'objet d'un contrôle continu soit sous la forme d'un examen sur table lors de la dernière séance, soit sous la forme d'un travail écrit remis à l'enseignant en cours de TD, et au plus tard lors de la dernière séance.

Cette licence est délivrée avec la certification informatique (C2i®, niveau 1) et la certification en langue (L2, L3).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Membres de l'équipe pédagogique de la mention ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants - chercheurset professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 juillet 2009 relatif aux habilitations de l'université Paris VII à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.univ-paris-diderot.fr

www.shc.univ-paris7.fr

<http://www.univ-paris-diderot.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris Diderot - Paris 7 : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Université Paris Diderot Paris 7

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris Diderot Paris 7

Historique de la certification :

L'Unité de Formation et de Recherche Sciences Humaines Cliniques, composante de l'Université Paris Diderot Paris 7, assure, depuis sa fondation au début des années 1970, la formation des psychologues cliniciens, selon la double exigence de rigueur théorique – en référence à la psychanalyse et à la psychopathologie fondamentale – et d'implication clinique, dans la diversité des pratiques et situations institutionnelles où le clinicien est amené à intervenir. C'est cette articulation qui fait son originalité, voire sa fonction de référence dans l'enseignement, en France et à l'étranger.

L'UFR comporte une quarantaine d'enseignants-chercheurs, maîtres de conférences et professeurs, une vingtaine d'intervenants professionnels (chargés de cours), et plus de 1600 étudiants aux différents niveaux d'enseignement (L, M, D).

Les enseignements proposés, conformément aux maquettes habilitées, dessinent un trajet qui obéit à une logique d'ensemble et à une progressivité de la formation, de L1 à la formation doctorale (Master Recherche à spécialités, Ecole doctorale « Recherches en psychanalyse », seule existante en France et comportant une dimension internationale) : enseignements fondamentaux et spécialisés, séminaires, travaux dirigés, stages et supervisions.